

**REQUEST FOR QUOTATION/OFFER
DEMANDE DE PRIX/D'OFFRE**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments – Commentaires

Title - Titre	
Solicitation No – N° de l'invitation	Amendment No. – No modif.
Client Reference No. – N° réf. du client	Date of Solicitation – Date de l'invitation
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à	
Telephone No. – N° de téléphone	FAX No – N° de fax
Destination	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant - Usine: (___) Destination: (___) Other - Autre: (___)	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/PST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Provincial Sales Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVP/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente provinciale/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes - L'invitation prend fin	Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
At - à : Time Zone / Fuseau horaire	Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
On - le :		
Former public servant in receipt of a pension Is the bidder a former public servant in receipt of a pension? Ancien fonctionnaire touchant une pension Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension ?	Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Yes - Oui (___) No - Non (___)	Name - Nom _____	Title - Titre _____
	Signature _____	Date _____

L'amendement 001 est apportée pour modifier la Demande de Propositions W0106-23W604/A comme suit :

a. Publier les réponses du Canada aux questions posées durant la période de sollicitation.

1. QUESTION:

Ce contrat peut-il être réalisé à distance depuis le Canada ?

RÉPONSE :

Techniquement, oui, mais nous attribuons une meilleure note si le prestataire est proche des 3 garnisons.

2. QUESTION:

Y a-t-il un budget / taux horaire maximum ?

RÉPONSE :

Maximum 2 millions par contrat avec toutes les périodes optionnelles.

3. QUESTION:

Les candidats doivent-ils avoir une autorisation de sécurité avant de postuler ?

RÉPONSE :

NON, mais les candidats doivent l'avoir avant la signature du contrat.

4. QUESTION:

Le sous-titre de l'ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX - Volet 2 indique « Six développeurs Oracle APEX de niveau intermédiaire requis ». Cependant, partout ailleurs dans cet ÉNONCÉ DES TRAVAUX ainsi que dans l'ACIP (par exemple, ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT - FLUX DE TRAVAIL 2 aux pages 73-82 et le tableau à la page 7) seulement deux (2) programmeurs/développeurs de logiciels sont requis.

Le gouvernement peut-il clarifier si ce sous-titre contient une faute de frappe et s'il devrait plutôt être lu comme « Deux développeurs Oracle APEX de niveau intermédiaire requis » ?

RÉPONSE :

C'est une erreur de frappe.

Le sous-titre de l'ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX – Volet 2 est amendé comme suit :

SUPPRIMER Le sous-titre de l'ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX – Volet 2 et le remplacer par le sous-titre suivant :

Besoin de 2 développeurs APEX d'Oracle niveau intermédiaire

5. QUESTION:

Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer les lieux de travail pour ce contrat ? Il y a une divergence dans l'adresse pour Valcartier.

À la page 46, point 7, l'adresse est indiquée comme étant la Base de soutien Valcartier à Courcelette, QC, et un peu plus bas dans le tableau qui répertorie le projet 2022-00042 FARO 3, l'adresse est indiquée comme étant la Garnison de Montréal.

RÉPONSE :

Dans le cadre de ce projet, le travail en présentiel peut être fait à l'une des trois garnisons indiquées aux annexes A, section 7. Pour le Volet 1, les responsables du projet 2022-00042 FARO 3 sont situés sur la garnison Valcartier et, pour le Volet 2, les responsables du projet 2022-00029-Système gestion de distribution de vêtements sont situés sur la garnison Montréal.

6. QUESTION:

À la partie 1 section 1.2 du document d'appel d'offres, section « Sommaire » au point b, il est mentionné : « Il est prévu d'attribuer jusqu'à 2 contrats dans chacun des 2 volets de travail, chaque contrat achetant des travaux dans un seul volet de travail. Chaque contrat sera d'une durée de 8 mois plus 4 options irrévocables de 6 mois permettant au Canada de prolonger la durée du contrat. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de présenter une offre pour chaque volet de travail. Si un soumissionnaire souhaite présenter une offre portant sur plusieurs volets de travail, une soumission technique distincte devra être soumise pour chaque volet de travail lorsque le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier. »

Pouvez-vous clarifier le point qui mentionne « Il est prévu d'attribuer jusqu'à 2 contrats dans chacun des 2 volets de travail ». Est-ce que cela signifie que vous pourriez attribuer 1 contrat par ressource par Volet, donc vous pourriez sélectionner jusqu'à 4 fournisseurs distincts pour l'ensemble des 4 ressources requises ?

RÉPONSE :

Un fournisseur ne pourra pas avoir plus d'un contrat par volet. Le fournisseur peut proposer 1 ressource ou 2 ressources par contrats par volet et ces mêmes ressources ne peuvent être proposés pour les 2 volets. Cela permet aux

fournisseurs ayant des ressources limitées de pouvoir appliquer sur chaque volet en ne proposant qu'une seule ressource par projet, même si chaque volet nécessite 2 ressources. Un autre fournisseur pourra être choisi pour combler la ressource manquante, ce qui explique : Il est prévu d'attribuer jusqu'à 2 contrats dans chacun des 2 volets de travail, chaque contrat achetant des travaux dans un seul volet de travail. Donc nous pourrions sélectionner jusqu'à 4 fournisseurs distincts pour l'ensemble des 4 ressources requises.

7. QUESTION:

Est-ce que la phrase « Si un soumissionnaire souhaite présenter une offre portant sur plusieurs volets de travail, une soumission technique distincte devra être soumise pour chaque volet de travail lorsque le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier » s'applique seulement pour les soumissions sur papier ? Si nous transmettons par courriel notre proposition, est-ce exact que nous pouvons transmettre une seule proposition qui inclut les 2 volets ?

RÉPONSE :

Non, cela signifie qu'un soumissionnaire doit présenter une proposition ayant 1 soumission technique distincte par volet. Chaque proposition peut avoir 1 ou 2 ressources de proposées.

La PARTIE 1, section 1.2 (b) est amendé comme suit :

SUPPRIMER la PARTIE 1, section 1.2 (b) et remplacer par le paragraphe suivant :

(b) Il est prévu d'attribuer jusqu'à 2 contrats dans chacun des 2 volets de travail, chaque contrat achetant des travaux dans un seul volet de travail. Chaque contrat sera d'une durée de 8 mois plus 4 options irrévocables de 6 mois permettant au Canada de prolonger la durée du contrat. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de présenter une offre pour chaque volet de travail. Si un soumissionnaire souhaite présenter une offre portant sur plusieurs volets de travail, une soumission technique distincte devra être soumise pour chaque volet de travail.

8. QUESTION:

À l'annexe A – énoncé des travaux, au point #7 - lieu de travail (pour les 2 volets), il est mentionné que « Le travail sera effectué sur l'une des trois garnisons où opère le GS 2 Div C et en télétravail (Valcartier pour le volet 1 et Montréal pour le volet 2) ». De plus il semble souhaitable que les ressources soient présentes les mercredi et jeudi.

Nos conseillers interviennent majoritairement à distance. Est-ce que le MDN peut considérer un travail exclusivement à distance ? Nous travaillons avec beaucoup d'entreprises qui ont aussi des préoccupations au niveau de l'efficacité et de la sécurité et notre approche de travail à distance n'a jamais été un enjeu.

RÉPONSE :

Le MDN considère également le travail exclusivement à distance, mais donnera un meilleur pointage dans les CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES indiqué dans l'APPENDICE A DE L'ANNEXE A VOLET 1 ET VOLET 2 pour ceux pouvant travailler sur l'une des trois garnisons: Garnison Montréal, garnison St-Jean et Garnison Valcartier.

9. QUESTION:

Les catégories d'emploi du STPTS sont classées en fonction du nombre d'années d'expérience, comme défini ci-dessous et pris à partir de <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sptb-tbps/technologie-technology-fra.html#a6>

Niveaux d'expérience :

- Niveau 1 : < 5 ans d'expérience
- Niveau 2 : 5 à < 10 ans d'expérience
- Niveau 3 : 10 ans et plus d'expérience

L'AO ne spécifie pas le niveau requis pour les ressources. Elle indique simplement un nombre minimum d'années requis. Le MDN pourrait-il confirmer s'il existe une raison spécifique pour laquelle le niveau du STPTS n'est pas utilisé.

RÉPONSE :

Le niveau d'expérience que le MDN recherche est que la ressource doit avoir minimum 2 ans d'expérience en Apex d'Oracle et un minimum de 3 ans en PL/SQL. Donc si le fournisseur a 1 ressource respectant ces conditions mais qu'il a une expérience de plus de 5 ans ou même 10 ans, il pourra nous proposer cette ressource avec le niveau correspondant à l'expérience de la ressource et avec le taux reflétant son expérience. Cela permet d'avoir accès à une plus grande latitude de ressources pour les fournisseurs et pour le MDN. Il faut aussi ajouter que nous utilisons la Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix comme indiqué à la Partie 4, section 4.4.

10. QUESTION:

À la page 58 sur 92 de l'APPENDICE A DE L'ANNEXE A VOLET 1 ET VOLET 2 - CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAU DES RÉPONSES, il est indiqué que...

"Un maximum de 6 CV seront évalués par proposition de chaque soumissionnaire. Le MDN se réserve le droit de vérifier les références des CV en contactant directement les ressources."

Le MDN confirme que les soumissionnaires sont autorisés à soumettre jusqu'à 6 ressources pour chacun des deux Volets, soit un total de 12 ressources possibles. Si un soumissionnaire choisit de soumettre une offre pour un seul des Volets, il est permis de soumettre jusqu'à 6 ressources pour ce Volet spécifique.

RÉPONSE :

C'est exact, cependant seulement 2 ressources maximums seront choisies par volet.

C'est exact, cependant seulement 2 ressources maximums seront choisies par volet.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LE MÊMES